

Auto-attestation de nuitées requises à des fins professionnelles



STADTVERWALTUNG TRIER

La présente déclaration est nécessaire si les nuitées requises à Trèves ne peuvent pas être justifiées via une réservation, adresse de facturation, attestation de l'employeur ou autres justificatifs à caractère personnel.

La présente attestation sert de justificatif concernant des nuitées à Trèves requises dans un cadre professionnel, pour la présentation à l'établissement d'hébergement.

Nom et adresse de la personne hébergée: _____ _____ _____	
Du:	Au:
<input type="checkbox"/> J'exerce une activité indépendante ou une profession libérale: Inscrit(e) comme assujetti(e) à l'impôt sur le revenu auprès de l'administration fiscale: _____ Adresse commerciale: _____ _____	
<input type="checkbox"/> J'exerce une activité dépendante: Le justificatif correspondant est joint Nom et adresse de l'employeur, s'il n'est cité nulle part ailleurs: _____ _____ _____	

Mentions: La remise de cette déclaration se fait à titre volontaire et sert uniquement à constater l'assujettissement à l'impôt aux termes des statuts de la taxe sur l'hébergement de la ville de Trèves. Les données prélevées sont transmises à la ville de Trèves, qui se réserve le droit de contrôler les informations fournies. En cas de refus d'acceptation de cette procédure, la taxe d'hébergement sera dans tous les cas facturée par l'établissement d'hébergement. Le traitement et l'utilisation des données sont acceptés. Des informations, dont le contenu est incorrect, peuvent donner lieu à des poursuites comme infraction ou délit.

Vous pouvez trouver des informations sur la protection des données sur Internet
<https://www.trier.de/rathaus-buerger-in/buergerservice/steuern-und-abgaben/datenschutzhinweise/>

Lieu et date

Signature de la personne hébergée